



ÉQUIPE DE L'EAU

Sur quoi l'Équipe de l'eau a-t-elle travaillé au cours du dernier trimestre?

Les Premières Nations continuent de faire face à des problèmes urgents d'eau insalubre, qui prennent une dimension particulièrement importante en cette période de pandémie de COVID-19. Des avis à long terme concernant la qualité de l'eau sont toujours en vigueur dans des communautés des Premières Nations de l'ensemble du pays. La pandémie a exacerbé un grand nombre de vulnérabilités auxquelles les Premières Nations font face en raison du manque d'accès à un approvisionnement en eau potable sécuritaire, salubre et fiable et à des installations de traitement des eaux usées adéquates. Cette situation empêche énormément les communautés de se protéger contre la pandémie. Dans le cadre de son engagement envers la santé et le bien-être des Premières Nations, l'Équipe de l'eau de l'APN défend le droit de la personne reconnu à un approvisionnement en eau potable sécuritaire et salubre et à des installations de traitement des eaux usées adéquates. En plus de demander la réduction du nombre d'avis concernant la qualité de l'eau pour obtenir un accès juste et équitable à une eau potable et à des systèmes sanitaires sécuritaires, l'Équipe de l'eau de l'APN travaille avec les régions à l'établissement de priorités particulières.

Au cours du dernier trimestre, l'Équipe de l'eau de l'APN a concentré ses efforts sur la continuation du processus d'élaboration conjointe lié à l'abrogation et au remplacement de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations* (LSEPPN), conformément au mandat conféré par les Premières Nations-en-assemblée, lors de l'Assemblée générale annuelle de 2019, dans la résolution 14/2019, *Approbation des concepts préliminaires améliorés pour l'abrogation et le remplacement de la Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*. Cette résolution a enjoint à l'APN de procéder à des séances de dialogue de suivi sur des questions et préoccupations importantes liées à l'abrogation et au remplacement de la LSEPPN. Entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2013, cette loi a fait l'objet d'un examen approfondi de la part des Premières Nations en raison de l'absence d'une consultation sérieuse, de l'imposition d'une responsabilité injuste dépourvue de ressources adéquates et de l'octroi de pouvoirs d'exécution, législatifs et judiciaires étendus à la Couronne. Les séances de mobilisation régionales préliminaires organisées durant l'été 2019 ont permis d'obtenir un très bon aperçu des préoccupations liées à la LSEPPN et de formuler des recommandations sur la façon d'améliorer cette loi. Ces séances étaient mandatées par la résolution 14/2019, qui demandait à l'APN de procéder à des séances de dialogue de suivi sur les principales questions et préoccupations liées à l'abrogation et au remplacement de la LSEPPN.

En outre, l'Équipe de l'eau de l'APN travaille à l'élaboration d'une stratégie à long terme sur l'eau potable et les eaux usées des Premières Nations après 2021, comme l'ont demandée les Premières Nations-en-assemblée lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de 2019 dans la résolution 78/2019, *Approbation de la table des matières préliminaire d'une stratégie à long terme des Premières Nations sur l'eau potable et les eaux usées après 2021*. En raison de la COVID-19, la date limite fixée par Services aux Autochtones Canada (SAC) pour l'élaboration de cette stratégie a été modifiée, ce qui a permis à l'Équipe de l'eau de

*L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.
Suivez l'APN sur Facebook et Twitter @AFN_Updates.*



ÉQUIPE DE L'EAU

l'APN d'engager des discussions plus approfondies avec le ministère sur la participation significative des Premières Nations au processus décisionnel.

A partir d'avril 2020, en raison de la pandémie COVID-19, l'Équipe de l'eau de l'APN a remanié son plan de tenir des séances de mobilisation sur la Stratégie à long terme sur l'eau potable et les eaux usées et la LSEPPN. Elle prépare actuellement des séances de mobilisation virtuelles qui seront dirigées par les régions et les coordonnateurs régionaux des activités relatives à l'eau nommés récemment. Ces derniers auront pour responsabilité principale d'animer des séances de mobilisation et des discussions plus approfondies et plus constructives sur la Stratégie à long terme sur l'eau potable et les eaux usées et l'abrogation et le remplacement de la LSEPPN. Ils aideront aussi à attirer des participants venant d'horizons différents.

Y a-t-il des faits d'actualité récents ou des mesures prises par le gouvernement qui ont des incidences sur l'Équipe de l'eau ou ses priorités?

Pour le ministre d'Environnement et Changement climatique Canada et la ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, la création de l'Agence canadienne de l'eau est un engagement faisant parti de leur mandat. Cette question fait l'objet d'une attention importante à l'échelon national, mais, pour l'instant, les Premières Nations n'ont pas été incluses ni invitées dans les discussions sur la création de cette agence. Ce projet a des répercussions considérables sur les droits relatifs à l'eau et la gouvernance et la gestion de l'eau des Premières Nations. L'Équipe de l'eau de l'APN étudiera cette question avec le Secteur de l'environnement de l'APN et veillera à ce que les Premières Nations soient incluses dans chaque étape de la planification, de la mise sur pied et du fonctionnement de cette agence.

L'Équipe de l'eau de l'APN continue de surveiller les avis à long terme concernant la qualité de l'eau, car leur statut n'a pas été mis à jour sur le site Web de SAC depuis la mi-février 2020. Le 16 juin 2020, le ministre Miller (SAC) a indiqué que le plan du gouvernement visant à éliminer tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau était en cours et que son ministère continuait de travailler activement pour atteindre l'objectif du printemps 2021, cela malgré la pandémie. Cette déclaration est contraire à ce que nous avons entendu de la part du ministre Vandal (Affaires du Nord) et de nos homologues de SAC, qui ont indiqué que le gouvernement pourrait ne pas être en mesure de respecter l'échéance de mars 2021 concernant l'élimination de tous les avis. L'Équipe de l'eau de l'APN a demandé à ses homologues de SAC de faire une déclaration officielle sur ce sujet.

Quels sont les projets de l'Équipe de l'eau pour l'avenir?

Les prochaines activités comprennent des séances de mobilisation de suivi virtuelles sur la Stratégie à long terme sur l'eau potable et les eaux usées des Premières Nations et sur l'abrogation et le remplacement

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada. Suivez l'APN sur Facebook et Twitter @AFN_Updates.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS/ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS TECHNICAL REPORTS / RAPPORT TECHNIQUE

ÉQUIPE DE L'EAU

de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*. Ces séances virtuelles sont actuellement en cours de planification; elles commenceront au début de l'automne 2020.

Fondées sur les commentaires des Premières Nations recueillis durant le processus des séances de mobilisation, les prochaines étapes proposées par l'Équipe de l'eau de l'APN comprennent la rédaction conjointe d'une stratégie renouvelée, l'abrogation de la LSEPPN et son remplacement par une loi élaborée conjointement par l'intermédiaire du Groupe de travail conjoint, qui est chargé de préparer une ébauche de cadre pour l'abrogation et le remplacement de la LSEPPN.

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada. Suivez l'APN sur Facebook et Twitter @AFN_Updates.